

LA CAT LAURÉATE D'UNE ETUDE DE LA DIACT

Le Parc du Grand Troyes porté par la Communauté d'agglomération troyenne (CAT) a vocation à recevoir lui aussi des unités agro-industrielles. Notamment des entreprises d'une taille plus importante que celles pouvant être accueillies sur la zone de Torvilliers. La CAT a mis le cap ces derniers mois sur les agro et les biomatériaux, et une bonne nouvelle est venue conforter cette orientation. « Une étude, menée sur les plans national et international, a validé notre positionnement sur ces nouveaux marchés », déclarent les responsables du développement économique de la CAT. Concrètement, des actions de promotion et de prospection seront prochainement menées en direct par la CAT. D'autres actions seront conduites en collaboration avec le pôle IAR. L'objectif est d'identifier, tant sur le plan national qu'international, les entreprises susceptibles de s'implanter et/ou de développer des projets de R&D sur ce territoire. « L'axe des agro et biomatériaux est déjà stratégiquement intégré en matière d'enseignement supérieur. Lauréate de l'appel à projet lancé par la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (Diact), la CAT anime une réflexion qui vise à rationaliser l'offre de l'enseignement supérieur du site universitaire troyen en lien avec le monde économique. »

Village d'entreprises. Implanté juste à la sortie de l'A5 et reposant sur les principes de l'écologie industrielle, il est dédié aux leaders comme aux jeunes pousses du secteur.

Torvilliers, site 100 % « agro »

Sur les 20 hectares entièrement aménagés par le Conseil général de l'Aube, une toute nouvelle zone d'activités s'apprête à sortir de terre. Implantée à Torvilliers, au pied des coteaux du vignoble champenois de Montgueux, et directement raccordée à l'autoroute A5 (Paris-Dijon), à proximité de la connexion à l'A 26, elle est totalement dédiée à l'agro-industrie. Les principes qui ont présidé à la conception de cette zone voulaient être très qualitative — prolongement naturel du Parc du Grand Troyes, à l'ouest de l'agglomération — sont pour le moins novateurs. Ils s'inscrivent dans le développement durable, et reposent plus particulièrement sur ce qu'on appelle l'écologie industrielle.

Ce site fait, il est vrai, l'objet d'une expérimentation nationale dans le cadre du projet Comethe lancé par l'ANR et relayé dans l'Aube par un laboratoire de l'UTT et le Club de l'écologie industrielle de l'Aube. Outre le fait que les unités industrielles construites (de 10 à 12 bâtiments d'une surface de 400 m² à 1500 m² chacun) seront toutes aux normes de l'agroalimentaire (températures contrôlées, flux traversants ou en « U »), les utilités leur seront fournies par un prestataire de service unique très en pointe dans ce domaine (lire ci-contre).

DU PRÊT À L'EMPLOI

Des aménageurs privés vont assurer le portage locatif de ces bâtiments livrés clé en main aux industriels. De l'immobilier bien



Pari architectural, économique et écologique, cette zone devrait faire travailler environ 300 personnes à moyen terme.

Photo P. Bourguignon/Conseil Général de l'Aube

adapté aux besoins et rapidement prêt à l'emploi, donc ! Fruit de réflexions initiées au sein du club « I3A » (lire ci-dessous) que préside Antoine Campredon (Bonneville-Traiteur) et dans le cadre du contrat de site, cette zone d'activité 100 % « agro » prendra la forme d'un village d'entreprises.

Elle fonctionnera dans un esprit cluster. Portée par les pouvoirs publics, une pépinière abritera des jeunes pousses ayant des tonnages de production encore limités mais aussi des activités de diversification testées par des industriels décidés à explorer des mar-

chés de niche, par exemple. « Des compétences multiples vont être réunies sur ce site et chacun pourra en tirer bénéfice, que ce soit en matière de sécurité alimentaire, d'environnement, de distribution ou de développement commercial. Cela doit dynamiser le business agro-industriel et conforter l'attractivité de l'Aube », analyse-t-on à la CCI de Troyes.

On fait aussi remarquer que cette zone de Torvilliers disposera encore de réserves foncières pour accueillir des activités tertiaires complémentaires. Une zone d'ores et déjà exemplaire !

BERNARD CASTAING, DIRECTEUR D'AUBE DÉVELOPPEMENT



« Le zéro tracas ! », voici comment Bernard Castaing présente cette opération aux entreprises endogènes mais également exogènes qui manifestent actuellement un intérêt certain pour la zone de Torvilliers, fort bien mûrie par le club « I3A » et les collectivités. « De la conception aux futures opérations de maintenance, en passant par sa réalisation puis toute sa phase d'exploitation, ce site favorise les mutualisations. Les industriels n'ont pas à se soucier des utilités (énergie, fluides, air comprimé, arrivée et rejets d'eau, etc.) puisqu'elles font l'objet d'une prestation de service. Chacun peut se concentrer sur son cœur de métier. L'articulation production-distribution est réglée et une zone tertiaire permettra en outre de partager des bureaux, du secrétariat ou un laboratoire d'analyses. On envisage aussi des fonctions de blanchisserie commune et des approvisionnements groupés (emballages, par exemple), la meilleure façon de tirer sur les prix et de faire des économies. »

Didier Lincet mise sur les synergies

Trois mille quatre cents tonnes de chource et autres fromages produits sur les deux sites (Salgny dans l'Yonne et Vaudes dans l'Aube) de la Fromagerie Lincet vont transiter à l'avenir par la plate-forme froide de Torvilliers dont le permis de construire est déposé le 15 avril. « C'est un point de jonction idéal entre nos deux unités de fabrication. Nous allons y réaliser du stockage, de la préparation de commandes et nos expéditions. Nous allons gagner en réactivité et en flexibilité. Dans le même temps, nous devrions sérieusement optimiser nos coûts de transport et de logistique », affirme, enthousiaste, Didier Lincet, PDG de cette entreprise leader sur le marché du chource, entre autres.

Membre du bureau du club régional « I3A » (Industries agricoles, agroalimentaires et agro-industrielles), cet industriel de l'agroalimentaire met en avant l'intérêt de pouvoir partager ces



5000 m² de locaux fonctionnels avec d'autres acteurs du secteur, qu'ils soient fromagers ou non. « Nous démarrons avec le fabricant d'andouillettes de Troyes AT France-Gilbert Lemelle. Mais nous sommes en contacts avancés avec d'au-

tres utilisateurs potentiels qui devraient nous rejoindre prochainement. Ensemble, nous investissons dans cette plate-forme, conscients de mettre à profit un positionnement véritablement stratégique juste à la sortie de l'auto-

route A5, dans un secteur de flux. Et nous faisons jouer au maximum les synergies entre industriels », argumente-t-il.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Son entreprise est depuis longtemps certifiée ISO 14001 et Didier Lincet est attaché au respect des règles environnementales, fondamentales dans un métier comme le sien. « Le développement durable, nous y croyons. C'est porteur d'avenir, et nous nous inscrivons dans cette démarche en faisant le choix d'une implantation pérenne sur cette zone de Torvilliers qui prend forme et s'organise autour du développement durable. » Sur cet espace clos et sécurisé, pour circuler entre les différents bâtiments de production et la plate-forme froide, on envisage l'usage de camionnettes électriques... En matière d'énergie, il n'y a pas de petite économie.